

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

DEAP : Diplôme d'État formant des futurs professionnels capables de réaliser des activités de soins courants et d'éveil visant au bien être, à l'autonomie et au développement de l'enfant sain ou porteur de handicap.

Travail sous la responsabilité de l'infirmier ou de la puéricultrice dans des équipes pluridisciplinaires en établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux ou dans des structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans ;

Diplomation de l'étudiant soumise à une commission pédagogique avant la décision finale qui est réalisée par la DREETS.



FORMER

Equipe de formateurs diplômés assurant à l'étudiant une qualité dans ses acquis et un accompagnement personnalisé



TRAVAIL D'EQUIPE

Travaux de groupe à l'institut
Travail en équipes pluridisciplinaires



PREVENTION DES RISQUES ET RAISONNEMENT CLINIQUE

Prise en charge enfants de 0 à 18 ans



RIGUEUR ET PONCTUALITE

Continuité des soins

Formation ouverte à toute personne âgée de plus de 17 ans, soit en formation initiale ou par la voie de l'apprentissage

- **Parcours complet** : - 12 mois avec 22 semaines de cours théoriques et 22 semaines de stage pratique
- 5 blocs de compétences à valider par des analyses de situation durant les 4 stages et les 11 modules
- **Parcours partiel** : réservé pour étudiants ayant validés auparavant certains diplômes donnant droit à des allègements.



ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ

API, TPG et suivi pédagogique individualisé



2 RENTRÉES EN FORMATION

Septembre pour les apprentis
Et janvier pour les formations initiales



POSTE DE TRAVAIL EN SORTIE DE FORMATION ASSURÉ

Nombreux postes à pourvoir dans les différents secteurs d'activités

DIPLOME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Blocs de compétences	Modules de Formation	Nombres d'heures
	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 heures
	Suivi pédagogique des apprenants	7 heures
	Travaux Personnels Guidés (TPG)	35 heures
Bloc 1	Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures
	Module 1 bis : Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale	28 heures
	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque	21 heures
Bloc 2	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 heures
	Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	154 heures
	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures
Bloc 3	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures
	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 heures
Bloc 4	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures
Bloc 5	Module 9 : Traitement des informations	35 heures
	Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestions des risques	70 heures



“ La formation d'auxiliaire de puériculture a répondu à mes attentes avec un contenu et des intervenants de qualité. Un programme riche qui s'étend sur l'année alternant entre périodes de stage et théorie. J'ai trouvé un suivi personnalisé et mes stages m'ont permis immédiatement de trouver un emploi dans un secteur qui me plaît. ”

Marine V. - Auxiliaire de puériculture dans un service réanimation pédiatrique



370 Boulevard Wilson
CS41734 - 33073 Bordeaux Cedex
05 56 48 77 77
www.assomption-bordeaux.com



67 Rue de Bel Orme
05 56 00 87 97
www.belorme.com

